

COMMUNE DE MENTHONNEX-EN-BORNES

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 MARS 2013

Présents,

Le Maire :	Guy DEMOLIS
La secrétaire de mairie	Martine BRAND
L'adjoint en charge de l'urbanisme	Denis BRUNET
L'adjoint en charge du scolaire :	Bernard SAILLANT
L'adjoint en charge des bâtiments :	Gilbert HENRY
L'adjoint en charge des travaux et de la voirie :	Serge CHAMOT

Mmes les conseillères municipales : Jocelyne BORNE, Sandrine BOCHET, Véronique GUILLAUME
MM. les conseillers municipaux : Jean-Marc MERLIN,

Absents : Maryline ROSSET, Gérard CHAMOT, Olivier CHAMOT, Thierry TISSOT, Serge RAGAZZONI, Serge YAKOVLEFF

Secrétaire de séance : M. Bernard SAILLANT

LES FINANCES COMMUNALES

BUGDET GENERAL

Compte Administratif 2012

Excédent 2011	186.826,75 €
Recettes de fonctionnement	+ 655.650,65 €
Dépenses de fonctionnement	- 384.161,52 €
Recettes d'investissement	+ 718.293,42 €
Dépenses d'investissement	- 867.398,13 €
Résultat de 2012	+ 309.211,17 €

Après examen détaillé des comptes de gestion, le compte administratif est approuvé à l'unanimité et il est décidé d'affecter la totalité du résultat en recettes d'investissement.

Budget Primitif 2013

En fonction des prévisions validées par l'agent comptable du Trésor Public, il est proposé un budget prévisionnel dont les recettes et les dépenses de fonctionnement s'équilibrent à 957.805,17 € avec un transfert de 490.629,23 € pour l'investissement dont les recettes et les dépenses s'équilibrent à 1.075.015 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, approuve, à l'unanimité, le budget primitif 2013.

BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Compte Administratif 2012

Excédent 2011	7.935,37 €
Recettes de fonctionnement	+ 4.166,00 €
Dépenses de fonctionnement	- 3.551,86 €
Résultat de 2012	+ 8.549,51 €

Budget Primitif 2013

Résultat antérieur	8.549,51 €
Recettes	500,00 €
Dépenses	9.049,51 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, valide, à l'unanimité, le compte administratif 2012 et approuve le projet de budget 2013.

ETAT DE LA DETTE AU 31.12.2012

Organisme	Capital restant dû	Annuite
Crédit Agricole	152.376,06 €	24.683,80 € * Capital : 24.143,80 € * Intérêts : 540,00 €
SYANE	860.468,50 €	87.844,07 € * Capital : 53.364,84 € * Intérêts : 34.479,23 €
TOTAL	1.012.844,56 €	112.527,87

FISCALITE

Taxe d'habitation :	5,74 %	produit : 55.397 €
Taxe sur le Foncier Bâti :	3,72 %	produit : 21.289 €
Taxe sur le Foncier Non Bâti	23,09 %	produit : 5.888 €

Contribution Foncière d'entreprises 8,42 % produit : 2.509 €
Produit fiscal prévisionnel 85.623 €

Sur proposition du Maire, il est décidé de ne pas augmenter la pression fiscale et de maintenir le même taux d'imposition que les années précédentes.

PRINCIPALES DEPENSES D'INVESTISSEMENT REALISEES EN 2012

Commune : 430.589 €

* Régularisation foncières et remboursement de l'EPF 223.889 €
* Travaux de voirie, réseaux et bâtiments 206.700 €

CCPC :

* Renouvellement du réseau d'eau potable)
* Containers semi-enterrés du chef-lieu) **231.780 €**
* Travaux sur la STEP de Morges)
* Réfection du pont de Chez Péguin)

SYANE : 1.235.881 €

* Secteurs de La Rippaz, Chez Péguin, Sac de Vin, Tracafond et La Reculaz
* Participation de la commune à hauteur de 669.994 € remboursable en 20 ans.

PROGRAMMATION 2013

Les Petits Pierres

*** Création d'un giratoire au carrefour des Petits Pierres**

- Projet de 550.000 € financé à 75% par le Conseil Général et 25% par la commune (environ 139.000 €)

*** Mise en souterrain des réseaux secs et recalibrage de l'éclairage public**

- Projet de 800.000 € financé à hauteur de 38% par le SYANE et 62% par la commune (environ 500.000 €)

* **Renouvellement du réseau d'eau potable, installation de 2 containers semi-enterrés, aménagement de l'arrêt des bus scolaire** pour un montant d'environ 200.000 € financé par la CCPC.

* **Regoudronnage de la voirie, reprise du réseau d'eau pluviale et travaux de sécurisation routière** pour un montant estimatif de 180.000 € financé par la commune.

Chez Bonier

* **Mise en souterrain des réseaux secs et recalibrage de l'éclairage public** pour un montant de 162.000€ financé à 50/50 par le SYANE et la commune.

* **Regoudronnage de la voirie** (devis en cours) financé à 100% par la commune .

La Côte et Labrizée

* **Renouvellement du réseau d'eau potable** environ 72.000 € financé par la CCPC.

La Rippaz

* **Traitement par UV du réservoir de La Rippaz** environ 26.000 € financé par la CCPC.

Sac de Vin et La Reculaz

* **Reprise du réseau d'eau pluviale et consolidation des berges du ruisseau de Chez Les Maîtres** environ 17.000 € financé par la commune.

Entrée du chef-lieu

* **Busage du ruisseau de Morges, remblai et consolidation des berges** en liaison avec le Conseil Général et la commune de Villy-le-Bouveret (devis en cours) et dans l'attente de la régularisation

foncière côté Villy, et des travaux du rond point des Petits Pierres pour récupérer les remblais.

Travaux de réfection des revêtements de sol dans les locaux péri-scolaires et RAM (devis en cours) à charge de la commune.

PLATEAU DES BORNES

Monsieur le maire rappelle aux membres du conseil municipal qu'il a signé, comme dix autres maires de communes du plateau des Bornes, une charte de protection et de mise en valeur de ce territoire. Afin de mettre en œuvre un programme d'actions de préservation et de valorisation du plateau par la signature d'un contrat territorial avec le Conseil Général de la Haute-Savoie et l'Agence de l'Eau, il est nécessaire de réaliser une synthèse des connaissances naturalistes et patrimoniales, des activités agricoles et touristiques du plateau et de partager la réflexion avec les acteurs pour définir un projet commun décliné en programme d'actions 2014-2018.

D'autre part, certaines écoles souhaitent sensibiliser leurs élèves en organisant, avec différents partenaires de l'éducation à l'environnement, l'opération Mom'en nature.

Il précise que pour les actions 2013, le Conseil Général et l'Agence de l'Eau sont prêts à apporter un financement de 60%. D'autre part, il est proposé que soit confié au Syndicat Mixte du Salève le portage administratif de ces dossiers, qui sera lui-même assisté techniquement par l'association ASTERS. Pour cela, la commune doit apporter une participation financière à ce portage dans le cadre d'une convention à signer avec le Syndicat Mixte du Salève. M. le Maire donne lecture de la convention.

Il présente un projet de convention partenariale à signer avec le Syndicat Mixte du Salève.

Enfin, il précise qu'il est nécessaire de désigner deux personnes pour représenter la commune dans le comité de pilotage et pour participer aux différentes réunions permettant de construire un programme d'actions sur le plateau des Bornes.

LE CONSEIL MUNICIPAL, Après en avoir délibéré,

- accepte de réaliser les synthèses, études et réflexions 2013 pour bâtir un projet de protection et de valorisation sur le plateau des Bornes.
- accepte les termes de la convention à signer avec le Syndicat Mixte du Salève pour le portage administratif de ces projets, ainsi que le montant de la contribution communale qui s'élève à 586,00 euros pour l'année 2013.
- désigne le maire, Guy DEMOLIS et son adjoint Serge CHAMOT pour représenter la commune aux réunions nécessaires à l'élaboration du projet.

SYNDICAT MIXTE DU SALEVE (SMS)

La participation financière de la commune est fixée à 2,98€/habitant pour 2013 soit un montant annuel de 2741,60 €.

URBANISME

L'adjoint à l'urbanisme présente les dossiers en cours :

Dossiers d'urbanisme :

Permis de construire déposé

- Mme BOUCHET Adeline/M. SUBLET Eric pour la construction d'une maison individuelle à La Reculaz

Déclaration préalable

- M. Mme GARGENT Ludovic, 226 Route des Petits Pierres pour la construction d'un garage
- Mme CHANTIER Marie-Claude, 136 Chemin de Chez Bonier pour l'aménagement de la maison existante et la création d'ouvertures
- M. Mme DISDIER Gilles, 267 Chemin de Chez Trosset pour la construction d'une véranda
- M. Mme LUCIEN Philippe, 180 Allée du Clos Bellevue pour une division parcellaire en vue de construire

- M. Mme BUATHIER Jean-Marc, 271 Route de Chez Bastaly pour la création d'un SAS d'entrée vitrée
- M. Mme PERRETON Stéphane, 167 Allée du Clos Bellevue, pour extension de la maison existante composée d'un bureau et d'un abri pour voitures.
- M. Mme TIVELET Gilles, 1497 Route des Bornes pour le remplacement de la toiture avec création de 3 chiens assis et 4 vélux

PERSONNEL

Secrétariat de mairie

* Compte tenu de la montée en charge du travail administratif de la mairie, il est proposé une augmentation du temps de travail de la secrétaire de mairie, Martine BRAND, qui sera à compter du 1^{er} avril 2013 affectée à temps complet (35H/semaine) en qualité de rédacteur principal de 1^{ère} classe.

Cantine - garderie

* Annabelle JEANTET qui est affectée à la cantine et garderie péri-scolaire souhaite prendre une nouvelle orientation professionnelle et conformément à son statut de fonctionnaire territorial, elle sollicite une mise en disponibilité de 3 ans pour convenances personnelles.

Bernard SAILLANT, adjoint au scolaire et secrétaire de l'association cantine-garderie est mandaté pour procéder au recrutement de Mme Carine NYCOLLIN qui habite la commune et qui fonctionnera jusqu'à l'été.

Lors du débat qui s'engage sur le fonctionnement de la cantine-garderie, le conseil municipal se montre favorable à ce que la gestion (y compris du personnel) soit assurée par la structure associative

GIRATOIRE DES PETITS PIERRES

L'assemblée est informée que le Conseil Général, maître d'ouvrage du projet a lancé l'appel d'offres public à la concurrence. Le retour des offres est prévu pour le 4 avril.

IMMEUBLE « LE COTEAU DE MENTHONAY »

L'assemblée est informée que la SA Mont-Blanc, maître d'ouvrage du projet a procédé dernièrement à l'appel l'offres public à la concurrence.

Il semble que de nombreux lots soient infructueux et que le montant du marché soit supérieur à l'estimatif du bailleur social...

Il est décidé d'attendre l'attribution définitive du marché pour régulariser le bail emphytéotique.

ERDF

Suite aux incidents sur le réseau moyenne tension, et sous la pression de la mairie (relayée par la presse), il semble que l'opérateur envisage de réaliser la mise en souterrain de la ligne en provenance de chez Viollet jusque Chez Bastaly ainsi qu'un bouclage avec le réseau d'Arbusigny. Mais il souhaite aussi que la commune poursuive sa politique de mise en souterrain des réseaux électriques moyenne tension...

INTERCOMMUNALITE

L'assemblée est informée des festivités marquant le 40^e anniversaire de notre intercommunalité avec une réception dans la salle consulaire le 22 mars et une journée portes ouvertes le samedi 6 avril.

ENVIRONNEMENT

Sandrine Bochet fait le point sur l'embauche par la CCPC d'une ambassadrice du tri et sur les actions qui pourraient être entreprises sur la commune. Le conseil municipal décide de lui confier la mission de représenter la commune au sein du groupe de travail intercommunal.

Il est proposé à la municipalité d'Arbusigny qui souhaite réaliser une fresque sur un mur de son chef-lieu et qui sollicite les communes environnantes, de retenir la croix des Bornes et son aubépine primée par le CAUE.

**DELIBERATIONS PRISES AU COURS DE LA SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL
DU 18 MARS 2013**

- 2013/02/001** Affectation des résultats 2012
 - 2013/02/002** Actions 2013 sur le Plateau des Bornes – Convention avec le Syndicat Mixte du Salève
 - 2013/02/003** Approbation du budget primitif 2013 – Budget Général
 - 2013/02/004** Affectation des résultats 2012 – Service Public d'Assainissement
 - 2013/02/005** Approbation du budget primitif 2013 – Service Public d'Assainissement
 - 2013/02/006** Vote du Compte Administratif 2012 – Budget Général
 - 2013/02/007** Vote du Compte Administratif 2012 – Service Public d'Assainissement
 - 2013/02/008** Approbation du Compte de gestion 2012 – Budget Général
 - 2013/02/009** Approbation du Compte de gestion 2012 – Service Public d'Assainissement
 - 2013/02/010** Vote des quatre taxes
- La séance est levée à 23H

La Secrétaire,
Bernard SAILLANT

Le Maire,
Guy DEMOLIS